



Collège Français d'Echographie Fœtale

Communiqué

Des réseaux de boutiques proposant des « vidéo souvenir » se multiplient en France. Il s'agit de l'exploitation non médicale de l'un des modes de représentation des signaux de l'échographie : la reconstruction de surface en trois dimensions (3D). Des sociétés commerciales tirent parti de la forte charge émotionnelle induite par ces images spectaculaires en proposant la vente de séances collectives d'échographie dite affective ou familiale.

A l'instar de très nombreuses sociétés scientifiques et organisations sanitaires internationales, le Collège Français d'Echographie Fœtale exprime sa vive préoccupation concernant les aléas relationnels et médicaux ainsi que les risques potentiels pouvant résulter de l'utilisation non médicale de l'échographie. Il tient à mettre en garde les familles vis-à-vis de ces dérives commerciales.

Bien qu'il n'ait actuellement pas été démontré d'effet biologique indésirable chez les fœtus exposés aux conditions actuelles de l'échographie fœtale, c'est à dire des examens dont le nombre et la durée sont limités aux nécessités du dépistage ou du diagnostic, la prudence est toujours de mise comme pour toute technique médicale. Une veille internationale a été instaurée dans ce sens car la possibilité que des effets inattendus soient identifiés dans le futur ne peut être formellement écartée. Il n'existe par contre aucune donnée concernant des examens répétés, prolongés ou ciblés sur certaines parties du corps particulièrement sensibles comme la face ou les organes génitaux.

L'échographie est un élément essentiel de la médecine prénatale et ses apports positifs sont nombreux et incontestés. L'utilisation raisonnée de la méthode par des professionnels médicaux formés est donc licite et conseillée. Mais le principe de précaution doit faire proscrire toute utilisation abusive ou non médicale.

Les indications reconnues par la communauté médicale internationale pour l'échographie fœtale sont :

- le diagnostic de grossesse et la détermination de l'âge gestationnel
- l'identification précoce des grossesses multiples
- le dépistage des anomalies congénitales
- le dépistage et la surveillance de pathologies fœto-maternelles
- la localisation de la position placentaire

Nous tenons à souligner que l'imagerie traditionnelle en coupes (2D) reste la technique la plus adaptée pour répondre à ces objectifs de santé publique. Les modules optionnels 3D ou 4D (3D animé) dont sont dotés certains appareils, ne surclassent pas l'échographie 2D pour les examens systématiques des femmes enceintes. L'apport diagnostique et pronostique de l'échographie 3D est en cours d'évaluation pour certaines indications très spécifiques, et intervenant, dans tous les cas, après un examen en échographie 2D.

Président

M. Althuser

Vices Présidents

R. Bessis

C. Lalondrelle

C. Talmant

C. Lépinard

Secrétaire Général

JP Laulom

Trésorier

J. Guillon

Séminaires

N. Fries

Comité Scientifique

G. Haddad

Enseignement

C. Talmant

Membres d'honneur

A. Couture

F. Daffos

M. Dommergues

M. Duyme

L. Fermont

M. Gonzales

S. Lyonnet

M. Vial